



UNE QUESTION DE RESPECT

Toutes les saisons au lac offrent beauté et calme. Marcher sur le lac gelé ou s'y baigner durant les beaux jours d'été, c'est magnifique. C'est vraiment une chance d'habiter au lac. De mon point de vue, la nature impose le respect. Le lac impose le respect. Quand je pense à tout ce que le lac a vu passer et ce qu'il s'est fait imposer ces dernières années...La qualité de l'eau, quant à elle, ne s'améliore pas. Alors quoi faire? Comment faire? Pourra-t-on encore s'y baigner dans 50 ans? Les réponses sont multiples et complexes j'en conviens. Mais le lac impose le respect. Il mérite toute l'attention nécessaire afin que les générations futures puissent en profiter elles aussi. Tout au long de l'année, chaque action que nous posons en tant que citoyen devrait avoir un effet positif : cesser d'utiliser des engrais dans notre plate-bande ou sur notre gazon; améliorer un petit coin de rive ou de notre terrain; s'assurer que notre installation septique fonctionne correctement, etc. L'APLB souhaite travailler sur des gestes positifs et constructifs : planter, aménager, sensibiliser, changer des comportements, voilà quelques objectifs qui habitent l'association. On se demande parfois : «qu'est-ce que mon si petit geste fait comme différence au lac?». Mais imaginons un peu les quelques centaines de familles riveraines au lac dans les trois municipalités qui jour après jour posent de petits gestes. Année après année. Imaginons les milliers de gestes qui visent à améliorer la qualité du lac au fil du temps. En commençant chez soi, par un petit geste ou deux... Bref, des gestes tout simples et qui, à première vue, semblent presque innocents. Mais chaque petit geste compte. Le lac impose le respect.

Sans être toujours alarmiste, l'APLB a un rôle de chien de garde. Les membres sont les yeux tout autour du lac et vous êtes nombreux à nous signaler des irrégularités que nous relayons à notre tour aux municipalités. C'est simple comme principe, mais ça fonctionne et il faut continuer de le faire. Bien sûr, il reste place à l'amélioration. L'APLB souhaite continuer à développer les relations avec les municipalités afin que celles-ci posent elles aussi des gestes qui auront des effets positifs sur la qualité du lac. Plus particulièrement, nous désirons que tous les travaux qui touchent les fossés et les ponceaux fassent l'objet d'une attention particulière. L'eau qui ruisselle à travers les fossés et les ponceaux et qui se jette au lac amène une quantité phénoménale de matières en suspension, de phosphore et de coliformes. Le volume d'eau qui ruisselle à travers ces installations est énorme en comparaison à l'eau qui s'infiltré à travers le sol. Confucius disait: «Quand le sage montre la lune, l'idiot, lui, regarde le doigt.» L'eau qui arrive au lac via les ponceaux, les fossés et les ruisseaux doit être source de vie et non source de pollution.

Comme le chantait si bien Aretha Franklin : *R-E-S-P-E-C-T*.

Le lac impose le respect dans nos gestes au quotidien.

Ensemble, on prend soin de notre lac!

Marco Lemay, Président, APLB

VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS?

Si vous avez des commentaires, des suggestions de projets, des idées...si vous aimeriez vous impliquer sur un projet qui vous tient à cœur, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. On est bien ouvert à vos commentaires!

association@protectionlacbrompton.ca

Le Conseil d'administration de l'APLB

- Marco Lemay, président
- Paul Laplante, vice-président
- Lise Préfontaine, secrétaire-trésorière
- Louise Chrétien, administratrice
- Simon Desautels, administrateur
- Louise Laplante, administratrice
- Serge Larivière, administrateur
- Alain Latendresse, administrateur



QUOI DE NEUF À L'APLB?

UNE TABLE INTERMUNICIPALE

Dès le printemps, l'association a été active avec l'organisation d'une table inter municipale autour de laquelle se sont rencontrés les maires de Canton d'Orford, de Racine et de St-Denis-de-Brompton ainsi que les directrices générales des trois municipalités pour discuter de protection du lac Brompton. Une vente d'arbustes a également eu lieu début juin. Cet été, l'APLB ne manque pas de projets : le suivi de la qualité de l'eau 2015, le suivi des nichoirs, la recherche de support financier pour la traverse de batraciens, la poursuite de la mise en place de correctifs pour améliorer la qualité de l'eau du ruisseau Osborn et un décompte des embarcations sur le lac en même temps qu'une étude sur la capacité du lac à supporter un tel trafic.

NOS MEMBRES NOUS PARLENT

Les membres présents à l'AGA ont abordé quelques problèmes rencontrés dans leur environnement.

- Le bruit et autres dérangements causés par l'ancrage de nombreuses embarcations en face de certaines propriétés;
- Le brassage des fonds et l'érosion des rives que créent les bateaux à vagues circulant trop près des rives.

Quelques suggestions sont apportées :

- Former une patrouille nautique qui ferait le tour du lac une fois ou deux durant l'été et qui informerait les vacanciers quant au code d'éthique et règlements régissant la circulation des embarcations sur le lac;
- Distribuer le code d'éthique à toutes les embarcations utilisant les accès au lac;
- Sensibiliser les municipalités au problème afin qu'elles adoptent un code d'éthique et le publicisent;

PATROUILLE NAUTIQUE

Pour signaler des embarcations fautives ou autres situations, contactez la *Patrouille Nautique* - Sûreté du Québec : téléphone 310-4141 ou cellulaire *4141.

LES ACTIVITÉS PRÉVUES CET ÉTÉ

- 1) Une rencontre avec Stephen Osborn sur l'île Osborn; il nous entretiendra de l'histoire de notre lac et de cette île, île possédée par sa famille depuis plus de 100 ans! Apportez votre pique-nique! Activité réservée à nos membres.
- 2) Journée de sensibilisation à la circulation des embarcations sur le lac : une équipe de l'APLB se déplacera sur le lac pour proposer notre code d'éthique et les règles de civisme en vigueur pour les activités nautiques Date à préciser.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

L'assemblée annuelle des membres avait lieu le 13 juin dernier. Marco Lemay effectue un bilan rapide de 2014 : nous avons complété le projet 1 km à la fois en offrant 30 plans de renaturation gratuits, des arbustes, des ateliers de renaturation des rives. Nous avons installé puis visité à l'hiver les nichoirs pour canards branchus. Avec le RAPPEL, la municipalité de St-Denis-de-Brompton et quelques propriétaires, nous avons complété l'évaluation du ruisseau Osborn et avons identifié quelques problèmes à corriger, dont des fossés moins abrupts, des bassins de décantation pour retenir les matières en suspension et l'analyse des installations septiques d'une vingtaine de propriétés afin d'identifier les sources de coliformes fécaux. Enfin, nous avons collaboré avec Aqua-Berge à l'élaboration d'une demande de subvention en vue de procéder à la réfection de la traverse de batraciens et à la mise en place d'un centre d'interprétation du marais. Nous accueillons à cette AGA, notre plus jeune membre : Rose Vachon âgée de 4 mois.



- 3) Une corvée de plantation d'arbustes sur un segment de rive du ruisseau Osborn particulièrement dénudé; apportez votre pelle et venez donner un coup de main!

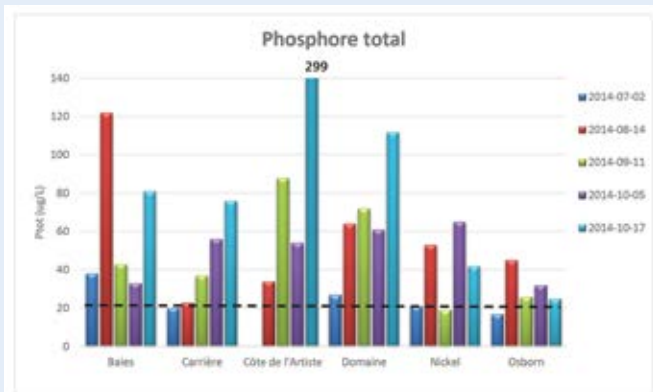
Les dates précises seront communiquées via notre site web www.protectionlacbrompton.ca ou par courriel (pour nos membres).

QUEL EST L'ÉTAT DE SANTÉ DE NOTRE LAC ?



La santé de notre lac dépend de celle de ses tributaires car ce sont eux qui l'alimentent en eau. Voici donc les résultats des analyses réalisées en 2014 dans l'embouchure de six tributaires. Trois paramètres sont utilisés : le phosphore total, les matières en suspension et les coliformes fécaux. Au cours de l'été 2014, ils ont été mesurés à cinq reprises par temps sec comme par temps pluvieux. Les six tributaires à l'étude ont été les ruisseaux ou les égouts pluviaux de la Carrière, du chemin des Baies, de la Côte de l'Artiste, du Domaine, Osborn et Nickel.

Cet été, nous ajoutons un autre tributaire, la rivière aux Herbages et nous effectuerons des analyses d'eau en profondeur, à la fosse du lac en vue de mesurer la santé générale de notre lac.

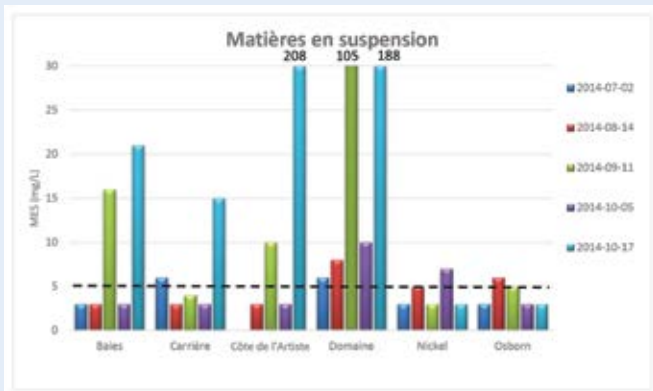


LE PHOSPHORE

Le phosphore provient des sols, principalement de la décomposition des plantes mais également des détergents et engrais que nous employons. Il favorise la croissance des algues.

CONCLUSIONS 2014

1 tributaire sur 6 ne dépasse pas la norme!

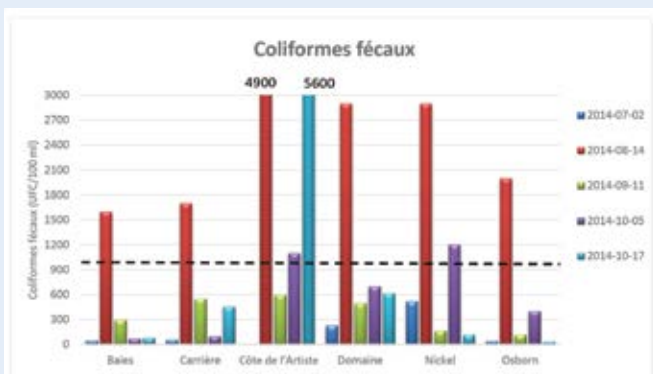


LES MATIÈRES EN SUSPENSION

Les matières en suspension sont composées de particules provenant de sols à nus et de l'érosion. Les coupes forestières, la construction et les égouts pluvieux en sont les principales sources. Ces matières en suspension envasent le fond du lac, créent des deltas à l'embouchure des tributaires ou des égouts pluviaux, rendent l'eau moins limpide et en diminuent le niveau d'oxygène.

CONCLUSIONS 2014

2 tributaires sur 6 transportent peu de matières en suspension au lac.



LES COLIFORMES FÉCAUX

Les coliformes fécaux sont des bactéries intestinales provenant des excréments produits par les animaux à sang chaud, incluant l'humain et les oiseaux. Ils rendent l'eau impropre à la baignade s'ils dépassent 200 UFC par 100 ml et impropres aux sports d'eau tels canot, pêche s'ils dépassent 1000 UFC par 100 ml. Ils proviennent principalement de mauvaises installations septiques.

CONCLUSIONS 2014

1 seul tributaire sur 6 serait propre à la baignade par temps sec et 5 sur 6 le seraient pour les sports aquatiques, toujours par temps sec. C'est à nous tous d'y voir!

OUVREZ GRANDS LES YEUX ET SIGNALEZ-EN LA PRÉSENCE!



Myriophylle à épis

Le myriophylle à épis est une plante aquatique envahissante et difficile à éradiquer qui se reproduit entre autre par sectionnement, rôle que jouent volontiers les bateaux à moteur et ceux qui la coupent.



Cyanobactéries

Les cyanobactéries ou algues bleu-vert forment un dépôt verdâtre sur l'eau et les particules semblent remplir toute la colonne d'eau dans sa profondeur. Elles peuvent provoquer des réactions allergiques.



N'HÉSITÉZ PAS, CONTACTEZ UNE SENTINELLE DU LAC BROMPTON

Lise Préfontaine : tresorier@protectionlacbrompton.ca

Denis Arsenaault : darsenaaultca@gmail.com

Robert Bienvenue : rbienvenue@videotron.ca

Ronald Heider : r.heider@videotron.ca

Alain Latendresse : alatendresse2244@gmail.com

Marie & Serge Patry : m spatry@netrevolution.com

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CORRIDOR POUR BATRACIENS

En vue de protéger et de conserver la biodiversité du lac, en collaboration avec la firme Aqua-Berge, l'APLB initie un projet de réaménagement du corridor de migration des batraciens mis en place en 2001. Au printemps, plusieurs espèces d'amphibiens ayant passé tout l'hiver sous la neige, dans les forêts, migrent à la recherche d'un site de reproduction, le marais du lac Brompton. Cependant, celui-ci est divisé en deux par la route 220. La traversée de route pour les rainettes crucifères, salamandres maculées, crapauds d'Amérique, ouaouarons et grenouilles vertes, des bois, du Nord et des marais, s'avère trop souvent fatale! Le projet inclut un volet de sensibilisation du public et débutera dès cette année. La banque Toronto Dominion et la municipalité de Canton d'Orford participent financièrement au projet mais la recherche de partenaires se poursuit.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'APLB?

Pour être mieux informé sur la qualité de l'eau, pour participer activement et/ou financièrement à la préservation du lac Brompton et de son environnement!

SAVIEZ-VOUS QUE L'APLB est un organisme de bienfaisance et que nous pouvons émettre des reçus d'impôt?

ADHÉSION 2015

Chère riveraine, cher riverain du: _____

Merci, vous êtes déjà membre!

Nous vous invitons à vous joindre à nous à titre de membre de l'APLB. En devenant membre, vous supportez l'association, vous vous maintenez informés sur les dossiers environnementaux et vous participez aux réflexions et actions en vue de protéger cette ressource extraordinaire qu'est notre lac et notre milieu de vie.

COUPON D'ADHÉSION 2015

NOM + ADRESSE AU LAC + ADRESSE POSTALE (SI DIFFÉRENTE) + COURRIEL

Membre corporatif 150\$

Membre principal 35\$

Membre associé 5\$

nbre membre: _____ x 5\$ =

Retournez votre coupon et votre chèque à :

Association pour la Protection du Lac Brompton c.p. 223, succ. St-Denis-de-Brompton, JOB 2PO
ou payez via Paypal au www.protectionlacbrompton.ca